



APPEL A CANDIDATURES WEBINAIRE

LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES ET LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES

SOUS LA DIRECTION DE :

Pr ATANGANA AMOUGOU Jean-Louis

Pr AKONO MINLO Ruben

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La relance et la structuration du secteur minier au Cameroun s'inscrivent dans une dynamique plus large de transformation économique visant à faire des ressources naturelles un levier stratégique de croissance et d'industrialisation. Longtemps caractérisé par une exploitation artisanale et faiblement encadrée, le secteur connaît aujourd'hui une mutation profonde, marquée par une volonté accrue de l'Etat de renforcer la gouvernance, la transparence, et l'attractivité des investissements miniers.

Dans cette perspective, l'adoption du Code minier de 2023 constitue une étape décisive. Ce texte consacre une évolution notable dans l'approche de la gouvernance minière, en intégrant davantage les préoccupations liées au développement local, à la transparence dans la gestion des revenus et à la prise en compte des collectivités territoriales dans le dispositif institutionnel. Il traduit ainsi une volonté de territorialisation de la gestion des ressources minières, en cohérence avec les principes de la décentralisation.

En effet, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) apparaissent désormais comme des acteurs appelés à jouer un rôle plus affirmé dans l'encadrement des activités minières, notamment en matière de suivi des opérations, de participation aux mécanismes de redistribution des revenus, ainsi que la gestion des impacts environnementaux et sociaux. Cette

évolution marque une rupture relative avec les dispositifs antérieurs, caractérisés par une centralisation prononcée des compétences et une marginalisation des collectivités locales. Toutefois, cette reconnaissance normative ne s'accompagne pas nécessairement d'une effectivité pratique. Des interrogations subsistent quant à la capacité réelle des CTD à exercer les compétences qui leur sont reconnues en raison notamment de contraintes structurelles persistantes :

- Insuffisance des ressources financières ;
- Déficit d'expertise technique ;
- Ambiguïté dans la répartition des compétences ;
- Ou encore faiblesse des mécanismes de coordination avec les administrations centrales et les opérateurs miniers.

Par ailleurs, les enjeux liés à l'exploitation minière, qu'ils soient économiques, environnementaux, ou sociaux se cristallisent au niveau local, plaçant les CTD au cœur des dynamiques territoriales. Dès lors, leur implication effective constitue une condition essentielle d'une gouvernance minière inclusive, durable et apaisée.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'engager une réflexion approfondie sur la portée réelle des innovations introduites par le Code minier de 2023, ainsi que sur les conditions de leur mise en œuvre. Le présent webinaire se propose ainsi d'analyser, dans une perspective critique et prospective, les avancées et les limites de l'implication des CTD dans la gestion des activités minières, en vue de formuler des recommandations susceptibles de renforcer leur rôle dans la gouvernance locale des ressources naturelles.

AXES DE RECHERCHE

Axe 1 : Gouvernance locale des activités minières et participation des CTD

Axe 2 : Retombées économiques et développement territorial

Axe 3 : Enjeux environnementaux et sociaux de l'exploitation minière

Axe 4 : Effectivité des réformes et renforcement des capacités des CTD

Axe 5 : Gouvernance participative et transparence dans le secteur minier

Axe 6 : Cadre juridique et Institutionnel de l'implication des CTD dans le secteur minier

LES MODALITES DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Langues de communication :

Français et Anglais

Les propositions se présenteront ainsi qu'il suit :

Titre de la communication

Nom et prénom de l'auteur

Affiliation institutionnelle

Adresse électronique

Résumé (250 à 300mots), caractère 12, en Times New Roman, Interligne 1,5

CHRONOGRAMME

Lancement de l'appel à communications : 20 avril 2026

Date limite de soumission des résumés : 15 mai 2026

Notification d'acceptation aux auteurs : 10 juin 2026

Date limite de soumission des communications complètes : 10 juillet 2026

Tenue du Webinaire : 20 au 22 juillet 2026

Transmission des versions révisées après échanges : 02 septembre 2026

Publication des actes : novembre 2026

Les propositions des communications sont attendues aux adresses électroniques suivantes :

akonazo@yahoo.fr / mbargayves2000@yahoo.fr / imperialtjrsmagistral@gmail.com

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr ABANE ENGOLO Patrick Edgard, Université de Yaoundé II

Pr ABDOUL NASSER, Université de Garoua

Pr ABOYA ENDONG MANASSE, Université d'Ebolowa

Pr AKAM AKAM André, Université de Douala

Pr AKONO Christian Joël, Université de Douala

Pr AKONO MINLO Ruben, Université d'Ebolowa

Pr ATANGANA AMOUGOU Jean-Louis, Université de Yaoundé II

Pr ATANGANA MVOGO Florent Guy, Université de Ngaoundéré

Pr ATEMENGUE Jean De Noel, Université de Ngaoundéré

Pr BELBARA Bernard, Université de Maroua

Pr BITA Charles Alain, Université de Ngaoundéré

Pr BOKALLI Victor-Emmanuel, Université d'Ebolowa

Pr BOMBA Denis, Université d'Ebolowa,
Pr DIKA ELOKAN, Université de Garoua
Pr DONFACK SOBGOUM Edwige Flore, Université de Ngaoundéré
Pr DOUNIAN AIME, Université de Garoua
Pr FANSI Paul Marcelin, Université de Ngaoundéré
Pr FOKO Athanase, Université de Ngaoundéré
Pr FOMETEU Joseph, Université de Ngaoundéré
Pr FOUMENA Gaétan Thierry. Université de Ngaoundéré
Pr HOUNBARA KAOSSIRI, Université de Garoua
Pr KAMWE Marie Colette, Université de Ngaoundéré
Pr KOM KAMSU Maurice, Université de Maroua
Pr KOUAM Patrice Siméon, Université de Ngaoundéré
Pr KUITCHE KAMGOUI Véronique, Université de Ngaoundéré
Pr LEVOA AWONA, Université de Ngaoundéré
Pr MBALA OWONA Robert, Université de Bertoua
Pr MEVOUNGOU NSANA Roger, Université de Yaoundé II
Pr MFEGUE SHE Odile Emmanuelle, Université de Ngaoundéré
Pr MIMESSE ME FAME Marie, Université de Yaoundé II
Pr MVELE MIFENDA GUY, Université de Dschang
Pr MVONDO ZE Antoine, Université de Dschang
Pr NGNINTEDEM Jean Claude, Université de Ngaoundéré
Pr NKOU MVONDO Prosper, Université de Ngaoundéré
Pr NKOULOU Yannick Serge, Université de Bertoua
Pr NNA Mathurin, Université de Ngaoundéré
Pr NTSAMA ATANGANA Jacqueline, Université de Yaoundé I
Pr NVUH NJOYA YOUSOUF, Université de Yaoundé II
Pr NYABEUYEU TCHOUNKEU Léopold, Université de Maroua
Pr OBA'A AKONO Rodrigue, Université de Ngaoundéré
Pr OMGBA MBARGA Augustin Berceau, Université de Yaoundé II
Pr ONANA Janvier, Université de Bertoua
Pr OUSMANOU SADJO, Université de Ngaoundéré
Pr Spener YAWAGA, Université de Maroua

Pr TAMASANG Christopher FUNWIE, Université de Yaoundé II

Pr TOUO Hermann, Université de Ngaoundéré

Pr VOUDWE BAKREO, Université de Garoua

Pr ZAMBO ZAMBO Dominique Junior, Université de Yaoundé II

Pr ZE MINKANDE Jacqueline, Université de Yaoundé 1

Pr ZOLLO Alain Rémy, Université d'Ebolowa

COMITE DE REDACTION

Dr BAMANGA DAGA GUIDAKRE

Dr DOKA BOURA

Dr DJOUKOUO DJOUMESSI ANY FLORE

Dr MINSO Diane

Dr MVONDO EVINA

Dr SABABA MAGAZA

Dr ZAME Léon

SECRETARIAT TECHNIQUE

Mme BAHANE DANRA Lucie

M BINDZI Joseph

Me BEBE

Me DACGA

M MBARGA MEYONG Yves José

M MEBARA Aristide

M MEFOUDE RAOUL

Mme NGONDI ATEBA Eliane

M SALLA Germain

Infoline : +237 675 231 368 / +237 657 615 481 / +237 699 140 372 / +237 677 385 946